



FEMINIST VISIONS FOR THE G7 VISIONS FÉMINISTES POUR LE G7

Nous sommes un regroupement de plus de 60 féministes du Canada, des pays du G7 et de partout dans le monde. Nous représentons des organismes et militantes féministes qui travaillent à une multitude d'enjeux transversaux pour répondre à la discrimination et aux inégalités fondées sur le sexe et sur d'autres facteurs interreliés. Nous sommes aux premières lignes de la résistance et du progrès concernant des enjeux qui vont du changement climatique à la violence fondée sur le sexe, en passant par les soins aux enfants et les politiques étrangères.

Nous nous sommes unies afin d'établir une vision féministe pour le G7 de 2018 et au-delà. Deux dirigeants du G7 se sont déjà affichés publiquement comme étant féministes, en ciblant l'égalité des sexes comme une priorité pour leurs politiques nationales et étrangères. Nous profitons de l'occasion pour exhorter tous les dirigeants du G7 à adopter des approches progressistes intégrant des principes féministes dans tous les enjeux pertinents au G7.

Le monde a désespérément besoin de solutions concrètes. Les féministes montent la garde devant les tentatives coordonnées visant à faire reculer des droits durement acquis. Notre capacité d'organisation collective est sérieusement réduite et compromise. Les progrès face aux défis mondiaux sont trop lents. Notre santé, notre sécurité, notre bien-être et nos vies dépendent d'actions politiques audacieuses.

Les décisions prises par le G7 ont des répercussions mondiales. L'apport d'une approche féministe au G7 a le potentiel de transformer le processus décisionnel (– et de changer la donne, entre gagnants et perdants). Les féministes sont largement absentes des espaces décisionnels du G7. Si le G7 veut réellement faire progresser l'égalité entre les sexes, il devra écouter les leaders féministes et adopter des approches féministes.

Nous exhortons les dirigeants du G7 à adopter une approche féministe visant à abolir les inégalités structurelles et systémiques et à transformer les systèmes de pouvoir et de privilège, dont plusieurs sont ancrés dans des constructions sociales du genre et des tentatives patriarcales de contrôler les corps et les choix des femmes. Une approche féministe significative contribue à mettre fin aux lois, aux politiques et aux programmes discriminatoires en assurant que tous ont la capacité d'agir, l'autonomie, le choix, l'habilitation et l'espace nécessaires pour s'impliquer à tous les paliers décisionnels. Selon nous, une approche féministe :

...Intègre l'intersectionnalité. Il faut appliquer une approche intersectionnelle reconnaissant les aspects multiples et interconnectés de l'identité (comme la classe ou la race/ethnicité) qui

jouent un rôle dans les vies et les expériences des femmes et qui complexifient et exacerbent l'oppression et la marginalisation. Cette approche nous met au défi d'élargir notre compréhension du genre au-delà de la binarité (femme/homme, féminité/masculinité). Adopter une perspective intersectionnelle à l'analyse comparative entre les sexes nécessite de placer les femmes les plus marginalisées systématiquement, notamment les femmes autochtones, les femmes racisées, les femmes handicapées et les femmes LGBTQI, au centre de toutes les prises de décisions. Ceci signifie de reconnaître la diversité des femmes ayant différents niveaux de privilège et différentes vulnérabilités, et de leur donner une voix égale. Nous exhortons le G7 à s'assurer que les féministes soient entendues sur les enjeux politiques, économiques, sociaux, écologiques et culturels – car tous les enjeux sont féministes.

...Se concentre sur la diversité des expériences vécues et des expertises, en particulier celles qui sont les plus touchées par les décisions, politiques et programmes du G7. Des consultations devraient permettre d'entendre les rétroactions des femmes dans toute leur diversité et d'agir en conséquence. Des cibles devraient être établies pour la participation significative de femmes qui représentent l'éventail complet de l'organisation féministe, en particulier de femmes autochtones et racisées, dans les processus de politiques. Une transparence rehaussée dans les prises de décisions et une reddition de comptes annuelle sur les mesures adoptées (et les résultats atteints) concernant les droits des femmes devraient devenir la norme au sein du G7. Pour ce faire, il est essentiel d'affirmer et d'accroître la capacité d'agir des femmes.

...Garantit des ressources aux mouvements et à l'organisation féministes. De nouveaux investissements ambitieux et non conditionnels sont requis pour l'organisation féministe – dans les pays du G7 et à travers le monde. De nouveaux mécanismes et canaux de financement feront en sorte que l'argent ira aux organismes qui en ont le plus besoin et qui ont un impact direct sur les communautés locales. Les bailleurs de fonds devraient s'éloigner des mécanismes de financement compétitifs et opter pour ceux qui appuient la collaboration et le développement de mouvements. Les ressources devraient être flexibles, durables et accessibles à divers organismes féministes et de défense des droits des femmes, et soutenir des objectifs établis par les organismes eux-mêmes. Les exigences de reddition de comptes, de surveillance et d'évaluation devraient être simplifiées afin d'éviter les processus administratifs lourds et coûteux.

...Établit un nouveau modèle économique. Notre modèle économique doit convenir aux femmes des pays du G7 et de partout dans le monde, et réaliser leurs droits économiques et sociaux. Ceci nécessitera une approche féministe à l'économie, s'éloignant des politiques qui alimentent le conflit, l'inégalité, la pauvreté, la discrimination, le changement climatique et l'accaparement de terres, à travers le monde, au profit d'une expansion du commerce équitable, de la justice fiscale et d'une économie mondiale partagée, équitable et juste. Nous devons par conséquent favoriser la transition juste et équitable de notre modèle économique actuel, fondé sur l'exploitation et l'extractivisme, vers une économie non basée sur la croissance incontrôlée et fulgurante, mais plutôt sur la durabilité et sur les droits sociaux, économiques et culturels pour toutes et tous, à la fois dans les économies formelles et informelles. Trop de femmes travaillent dans des conditions précaires, dangereuses et abusives, et toutes les vies sont menacées par le changement climatique. Les dirigeants du G7 doivent travailler à la sécurité économique inclusive. Ceci nécessite des investissements dans des emplois et gagne-pains décents; la redistribution de la richesse; la fourniture universelle de services publics et de protection sociale axée sur les besoins; la reconnaissance, la réduction et la redistribution du travail de soins non rémunéré; la reconnaissance et la valorisation du travail de soins; l'expansion de la souveraineté alimentaire; et une économie écologiquement durable.

...Repose sur l'imputabilité. Le G7 doit être imputable à l'égard des plus affectés par ses politiques et actions. Les États doivent respecter leurs obligations existantes en matière de droits humains, notamment en vertu de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. De plus, le G7 de 2018 devrait indiquer les façons dont il a déjà répondu aux recommandations du W7 (et d'autres groupes d'engagement social) et les façons dont il entend le faire à l'avenir. Un aspect clé de l'imputabilité est la collecte, l'analyse et l'utilisation, sur une base régulière, de données désagrégées selon les lignes intersectionnelles du genre. Une meilleure transparence concernant les impacts des choix de politiques rehaussera considérablement l'imputabilité à l'égard des organismes et mouvements féministes.

NOUS INCITONS LES LEADERS DU G7 À PRENDRE LES MESURES SUIVANTES :

Adopter le féminisme intersectionnel

Le Canada devrait amener les pays du G7 à adopter une approche intersectionnelle pour leurs délibérations touchant tous les enjeux, qu'ils soient politiques, économiques ou climatiques, ou liés à un ensemble d'autres sujets à aborder par le G7. L'adoption d'une perspective intersectionnelle sur l'analyse comparative entre les sexes signifie de donner une place centrale aux femmes qui sont les plus marginalisées systématiquement, y compris les femmes autochtones, les femmes racisées, les femmes qui ont un handicap et les LGBTQ, entre autres, dans toutes les discussions et décisions, en reconnaissant la diversité des femmes (quant au privilège et au degré de vulnérabilité) et en reconnaissant que toutes méritent d'avoir une voix égale.

Les pays du G7 doivent démontrer le sérieux du groupe à l'égard d'une approche intersectionnelle à l'analyse comparative entre les sexes, par des mesures claires et solides pour la reddition de comptes, rendues possibles par une collecte de données désagrégées non seulement selon le genre, mais également selon toute autre identité sociale et tout emplacement.

La reddition de comptes requiert également que le Canada veille à ce que tous les pays du G7 fournissent du financement de base et continu aux organismes de femmes et à ce que les octrois de financement s'adressent aux groupes les plus désavantagés par des obstacles structurels créés par des politiques et pratiques gouvernementales.

Comme l'a dit la poète lesbienne féministe Audre Lorde, « Il n'existe pas de lutte pour un seul enjeu, car il n'existe pas de vies à un seul enjeu. »

1. **Collecter des données désagrégées** : Nous avons besoin que les pays du G7 collectent des données désagrégées et intersectionnelles, au-delà de l'âge et du sexe (qui est par ailleurs non binaire) afin d'effectuer le suivi des résultats et des progrès des politiques et des investissements touchant la promotion de l'égalité des sexes dans tous les groupes marginalisés de femmes et de filles.
2. **Garantir un financement de base** : Réserver un financement direct important pour des organismes composés de femmes et dirigés par des femmes de communautés diverses et marginalisées (p. ex., femmes racisées, femmes autochtones, femmes ayant des

handicaps, LGBTQI, etc.) travaillant à l'égalité des sexes; et faire en sorte que ce financement croisse en proportion des économies nationales. Commencer à effectuer le suivi du pourcentage du PIB qui est consacré à des programmes de promotion de l'égalité des sexes, dans les pays et à l'échelle mondiale.

3. **Créer une structure gouvernementale fondée sur l'ACS+** : Chaque pays du G7 doit s'engager à instaurer une structure gouvernementale pour réaliser des analyses comparative entre les sexes des impacts, dans une perspective intersectionnelle de tous les programmes, politiques, budgets et investissements des gouvernements, aux échelons national et international.
4. **Instaurer une base décisionnelle partagée** : Toutes les tables de décision doivent inclure une majorité de femmes, dont au moins 50 % doivent être des femmes directement affectées par l'enjeu particulier dont il est question à la table.

Faciliter l'habilitation économique des femmes

Notre modèle économique actuel repose sur l'exploitation des plus pauvres et des plus marginalisés – qui sont en majorité des femmes, et en particulier des femmes racisées ou autochtones. De plus, il est destructeur de la planète. Un modèle économique féministe est basé sur la durabilité ainsi que sur l'égalité et les droits sociaux, économiques et culturels de toutes et de tous, et ce, tant dans l'économie informelle que formelle. Pour nous, une croissance inclusive signifie une sécurité économique inclusive qui ne laisse personne de côté et qui est durable du point de vue environnemental. Pour y arriver, les pays du G7 doivent agir sur trois grands axes :

1. **Niveler les inégalités** : L'inégalité atteint des niveaux extrêmes et elle exacerbe la disparité entre les genres. La richesse des plus riches est construite sur le dos des femmes. Les pays du G7 doivent s'attaquer aux facteurs structurels qui font obstacle à l'égalité économique et à l'égalité des sexes; ils doivent réduire l'écart entre riches et pauvres ainsi qu'entre hommes et femmes. Une approche féministe intersectionnelle aux politiques inclut l'implication concrète et la participation des plus marginalisé-es afin que personne ne soit laissé de côté. Nous exhortons les leaders du G7 à faire en sorte que l'analyse et la budgétisation sexospécifiques, y compris pour la taxation, soient obligatoires dans tous les processus de politiques fiscales.
2. **Assurer des emplois et des modes de subsistance décents** : Trop de femmes sont dans une situation d'emploi précaire, dangereux ou abusif, et aux prises avec des violations particulières de leur droit au travail, alors que celui-ci devrait leur permettre une existence décente pour elles et leur famille, comme l'établit le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le G7 doit travailler à assurer l'accès à un emploi décent et à une existence décente pour les femmes, dans l'économie formelle et informelle. Le travail des femmes doit être rémunéré à un niveau équitable, selon le principe d'« une rémunération égale pour un travail de valeur égale », et il doit couvrir les coûts de base de la vie, avoir la même valeur que le travail des hommes et respecter les droits en matière d'emploi, en particulier le droit à la négociation collective. Les travailleuses autonomes, qui sont souvent dans l'économie informelle, doivent bénéficier de conditions habilitantes et propices à la formalisation, à

leur reconnaissance en tant que travailleuses et à leur accès à la protection sociale. Le G7 doit également travailler à reconnaître, réduire et redistribuer le travail dans les soins, qui est peu ou pas rémunéré, afin de laisser aux femmes le temps et les ressources nécessaires pour chercher un emploi et un moyen de subsistance. Nous exhortons le G7 à ratifier et respecter tous les traités internationaux concernant les femmes, le travail et l'existence décente, pour les travailleuses des secteurs formel et informel, en fournissant un ensemble complet de mesures pour réaliser l'égalité des sexes et les droits des femmes.

- 3. Investir dans la prestation universelle de protection sociale et de services publics :** Les services sociaux sont essentiels à la sécurité économique des femmes, car ils leur offrent du temps, des ressources, un accès à l'emploi et à des moyens de subsistance décentes. Des investissements dans les soins universels de garderie donnent à des femmes la chance d'entrer dans le marché du travail. La prestation de sécurité du revenu permet aux femmes d'échapper à des conditions d'exploitation au travail. Les actions pour faire cesser la violence à l'égard des femmes et la violence fondée sur le sexe permettent aux femmes de demeurer dans la main d'œuvre. Nous incitons les pays du G7 à respecter le seuil minimal international de 1 % du PIB pour des soins de garderie universels et de qualité – en plus d'investir dans la prestation de soins aux aînés et aux personnes handicapées, qui reposent de façon disproportionnée sur les épaules des femmes. Les pays du G7 doivent élargir leur filet de sécurité du revenu pour assurer qu'il soit accessible et que les niveaux soient proportionnels aux besoins. Afin de réduire la violence fondée sur le sexe, le G7 doit appuyer le principe d'un élargissement et d'une intégration de la Convention et de la recommandation de l'ILO pour « Mettre fin à la violence et au harcèlement contre les femmes et les hommes dans le monde du travail », en travaillant avec les dépositaires d'enjeux du secteur syndical, les organismes pour les droits des femmes, y compris des travailleuses informelles, de même que la société civile et les gouvernements, pour assurer que la portée de la Convention prenne en compte les besoins de toutes les femmes.

Bâtir un monde plus pacifique et sécuritaire

Les femmes sont essentielles à la paix et en sont des protagonistes clés. Les femmes et les survivantes de violence et de conflits doivent être des participantes dans le développement de solutions aux conflits; le G7 a un rôle clé à jouer dans la promotion de ce principe élémentaire.

En tant que donateurs, les pays du G7 ont un rôle clé à jouer pour écouter les voix locales et éviter d'exacerber ou d'approfondir les conflits dans les pays touchés par eux ou par la guerre. Il est d'une importance cruciale de rendre des comptes aux femmes et à leurs communautés, dans les pays en conflit.

- 1. Les droits :** Effectuer un examen pour s'assurer que tous les efforts des pays du G7 concernant les femmes, la paix et la sécurité, sur leur territoire et à l'étranger, sont conçus selon le cadre de la sécurité humaine et affirment et protègent les droits humains des femmes. Ceci inclut, sans s'y limiter : le commerce d'armes, la guerre contre les drogues, la lutte contre l'extrémisme violent et d'autres efforts connexes. Dans son document final (le communiqué ou la déclaration de la présidence), le Canada devrait reconnaître le rôle joué par les pays du G7 pour fomentier des cas de violence et des

conflits, et s'engager à adopter ce cadre de travail pour la suite des efforts du G7 concernant l'ordre du jour relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité.

2. **Les ressources** : Se faire les champions d'une approche à la paix et à la sécurité qui donne une place centrale aux femmes et à la consolidation de la paix : 50 % du financement du G7 à des pays affectés par des conflits devraient être investis pour les femmes, la paix et la sécurité. Ceci inclut du financement pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, du financement pour les organismes locaux et regroupements populaires qui défendent les droits des femmes, du financement pour une assistance complète aux survivantes, du financement pour l'inclusion des femmes à la table de travail pour la paix, dans les processus de prévention des conflits ainsi que de reconstruction, et pour assurer la participation et le leadership politique des femmes. Tous les Plans nationaux d'action (PNA) pour les femmes, la paix et la sécurité devraient s'accompagner de plans budgétaires au plus tard en 2020 et l'on devrait faire état des progrès annuellement.
3. **La représentation** : Toutes les discussions du G7 et tous les événements internationaux d'importance au sujet de la paix et de la sécurité doivent inclure 50 % de femmes dans les postes d'influence, et être assortis de mécanismes assurant l'accessibilité pour les organismes locaux et regroupements populaires de femmes (les Journées portes ouvertes internationales en sont un exemple). Le Canada devrait inclure un engagement selon lequel aucun autre sommet du G7 à l'avenir n'aura lieu sans égalité des sexes dans les délégations des membres du G7 et dans son document final (communiqué ou déclaration présidentielle).

Travailler ensemble au sujet du changement climatique

Le changement climatique qui entraîne un réchauffement planétaire et des modèles météorologiques changeants se manifeste de diverses façons dans le monde. Tous seront affectés par le changement climatique, mais ses impacts les plus dévastateurs, notamment le déplacement, les bouleversements sociaux et politiques, la perte de gagne-pains et la mauvaise santé, seront vécus de manière différente. Les groupes les plus touchés incluent les personnes autochtones, les personnes vivant dans la pauvreté, les femmes dans toute leur diversité, les aînés, les personnes handicapées et les individus qui sont les moins responsables du problème. Ce sont aussi les personnes qui sont aux premières lignes de la réponse au changement climatique et qui proposent des solutions.

En tant que nations les plus riches du monde et les plus responsables du changement climatique, les pays du G7 doivent :

1. **Renforcer et mettre en œuvre les engagements de l'Accord de Paris visant à limiter à 1,5 degré l'élévation de la température mondiale, et mobiliser 100 milliards \$ pour financer l'action climatique d'ici 2020.**
 - a. Réviser et augmenter les Contributions déterminées au niveau national (CDN) du G7 d'ici 2020 et s'engager à rehausser les actions climatiques dans les conversations sur le relèvement des ambitions prévues lors du Dialogue de Talanoa de 2018 de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques).

- b. Affirmer la feuille de route de 100 milliards \$ et l'engagement financier des pays du G7 à son égard.
 - c. Financer le Plan d'action Genre de la CCNUCC et soutenir l'opérationnalisation de la Plateforme pour les collectivités locales et les peuples autochtones.
- 2. Transformer le système économique mondial en déplaçant son point de mire de la croissance vers la justice, notamment en prenant en compte les impacts sexospécifiques et sanitaires du changement climatique.**
- a. Enchâsser les principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), y compris les droits des communautés autochtones au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC).
 - b. Donner suite à l'engagement des pays du G7 à cesser de financer le problème et à éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles d'ici 2025. Pour respecter cette promesse, le G7 devrait développer et déposer d'ici 2019 une Feuille de route décrivant comment ses États membres élimineront progressivement ces subventions d'ici 2025.
 - c. Diriger une transition juste et équitable visant à nous éloigner de la dépendance aux combustibles fossiles et des industries d'extraction violentes. Une transition juste et équitable doit remettre en question la division sexuelle du travail, qui fait en sorte que les femmes travaillent souvent dans conditions précaires, informelles et à bas salaire dans des industries de subsistance et de service; une telle transition doit également soutenir un travail convenable pour toutes et tous, y compris la participation des femmes à l'économie à faible émission de carbone.
 - d. S'éloigner des formes de financiérisation et de marchandisation de la nature qui retardent la réduction réelle des émissions et qui conduisent à l'accaparement d'océans et de terres, ce qui affecte considérablement les femmes qui n'ont souvent pas de droits fonciers sûrs.
 - e. À l'aide d'outils d'analyse comparative entre les sexes et de déterminants sociaux de la santé, examiner les impacts du changement climatique selon le sexe (et d'autres déterminants sociaux de la santé), et s'engager à prendre des mesures et à fournir des ressources suffisantes pour renverser la situation ou l'améliorer, en particulier dans les pays et collectivités les moins responsables du problème.
 - f. Redistribuer les fonds de la militarisation vers des solutions climatiques sensibles au sexe.
- 3. Investir de l'argent et des capacités dans des solutions de rechange proposées par les communautés, les chercheurs et chercheuses et les mouvements féministes. Ces solutions contribueront à protéger les forêts, les réserves d'eau douce et les océans, en plus de contribuer à développer une économie plus juste où les femmes, les personnes qui pratiquent l'agriculture et la pêche, de même que les peuples autochtones, ne feront pas que survivre mais s'épanouiront.**
- a. Décrire et démontrer comment les pays du G7 incluent les personnes marginalisées, en particulier les femmes, à toutes les étapes de leurs activités de mitigation et d'adaptation.
 - b. Atteindre un équilibre 50/50 entre le financement climatique pour l'adaptation et pour la mitigation, en reconnaissant que l'adaptation est souvent guidée par la survie et le bien-être des femmes et des communautés des premières lignes, et qu'elle y joue un rôle crucial.
 - c. Promouvoir l'utilisation de sources énergétiques sûres, durables et renouvelables pour gérer les matériaux contemporains à l'aide de flux locaux à circuit fermé. Nos émissions dans les océans (plastiques) et dans l'atmosphère (CO₂) qui

causent les crises océaniques et climatiques résultent du non-recyclage, de la délocalisation et de l'utilisation de combustibles fossiles au lieu d'énergies et de matériaux sûrs, renouvelables et contrôlés localement.

- d. Faciliter le transfert des connaissances et des technologies, y compris des technologies énergétiques renouvelables à petite échelle et sensibles au genre.
- e. Mobiliser des ressources pour aider les communautés qui subissent les impacts du changement climatique, y compris par des mécanismes d'assurance comme InsuResilience.
- f. Financer et rendre visibles des organismes féministes de la base et pour les femmes qui sont à l'avant-plan des solutions climatiques, y compris des initiatives d'agroécologie dirigées par des femmes.
- g. Financer des rencontres de réseaux et de mouvements de femmes pour discuter de ces enjeux et proposer des solutions.

Adopter une approche féministe à la santé sexuelle et génésique et aux droits qui s'y rattachent

Nous exhortons les dirigeants du G7 à adopter une approche féministe à la santé et aux droits sexuels et génésiques (SDSG), ce qui inclut le soutien à des connaissances et à des informations complètes sur les services de santé sexuelle et génésique, enraciné dans les principes de l'autonomie corporelle et de la justice reproductive.

Ceci requiert un virage vers :

- un accès équitable à des connaissances et des informations complètes ainsi qu'à des produits, biens et médicaments, s'éloignant des approches axées sur l'offre,
- des approches axées sur la demande, s'éloignant des arguments de santé publique/contrôle démographique;
- une approche qui tient compte de la santé et du bien-être sur le plan mental et social et qui, pour ce faire, examine quels groupes voient leurs droits (à la santé, à l'autonomie corporelle, à l'information, à la non-discrimination) respectés ou non;
- une prestation de services qui ne se limite pas aux « femmes en âge de procréer », qui respecte les droits et les besoins de tous les individus, qui reconnaît la sexualité comme faisant partie intégrante de la santé et des droits des femmes, et s'éloignant d'une approche verticalisée;
- des approches intersectionnelles et intégrées qui valorisent les vies et les corps des femmes plutôt que d'instrumentaliser les femmes comme des agentes de reproduction; et
- une approche qui intègre des considérations liées à l'environnement habilitant, dans le contexte de la réalisation des droits sexuels et génésiques, y compris le droit d'avoir des enfants et de choisir à quel moment et avec qui, le droit de ne pas avoir d'enfants, et celui d'élever ses enfants dans des communautés durables.

Un ensemble complet d'informations et de services en SDSG comprend : des informations complètes sur les services et les biens en matière de sexualité et de contraception (y compris la contraception d'urgence, la prophylaxie post-exposition, les condoms masculin et féminin); des soins de grossesse (soins prénatals et postnatals, accouchement en présence de personnel qualifié, systèmes de référence, soins obstétricaux d'urgence); des services d'avortement sûr et des soins post-avortement; l'accès aux technologies de reproduction assistée; des mesures de prévention, de traitement et de soins pour les infections transmissibles sexuellement et le VIH; et des mesures de prévention, de traitement et de soins pour les cancers du système reproducteur. Ceci nécessite d'élargir l'accès à une gamme de méthodes contraceptives modernes, y compris celles qui sont accessibles aux hommes;

d'adopter des approches axées sur les femmes dans la recherche en santé sexuelle et génésique; d'assurer que toutes les initiatives de prestation de services sont développées conformément au droit à la santé (accessibilité, disponibilité, acceptabilité et qualité des services de santé sexuelle et génésique); de soutenir des mouvements, des militantes locales et des initiatives gouvernementales pour améliorer la SDGS; de soutenir des espaces pour élaborer des stratégies, s'organiser, dialoguer, recourir à la justice et exiger l'imputabilité; et de soutenir une éducation sexuelle complète, fondée sur des approches féministes intersectionnelles et axées sur les droits.

- 1. Prendre des mesures pour répondre aux répercussions néfastes des systèmes et structures juridiques qui cherchent à limiter ou à criminaliser des aspects de la santé sexuelle et génésique ou de droits qui s'y rattachent**
 - a. Aligner les lois et politiques de santé sexuelle et génésique sur les cadres de droits humains
 - b. Abolir la Politique de Mexico/Règle du bâillon mondial
 - c. Mettre fin à la criminalisation ou à la réglementation restrictive de l'avortement, du travail du sexe, de la transmission et de la divulgation du VIH et des activités sexuelles entre personnes de même sexe, et à tous les autres moyens par lesquels le genre, la sexualité et la reproduction sont criminalisés, ce qui affecte particulièrement les communautés rendues illégales et marginalisées.
 - d. Éliminer les obstacles et faciliter activement l'accès aux systèmes juridiques ou à d'autres mécanismes de recours pour les personnes et communautés marginalisées.
- 2. Accroître les ressources pour soutenir le travail de plaidoyer pour les droits humains et les droits sexuels et génésiques ainsi que la prestation de services féministes en matière de santé sexuelle et génésique**, en particulier dans les domaines les plus négligés de la SDGS (gamme de méthodes contraceptives, soins d'avortement sûr, SDGS des adolescentes et plaidoyer pour la SDGS) :
 - a. S'engager à augmenter l'aide au développement pour une SDGS complète et à mobiliser des ressources nationales accrues, dans les pays du G7
 - b. Répondre aux aspects du commerce international qui font obstacle à l'accès à des biens, produits et médicaments pour la santé sexuelle et génésique
- 3. Favoriser la reddition de comptes au sujet de la prestation de services féministes en matière de santé et droits sexuels et génésiques**
 - a. Assurer la collecte de données désagrégées selon les multiples lignes de la marginalisation (y compris le sexe, l'âge, le genre, la race et le statut autochtone) et reconnaître les lacunes dans les données concernant les 10 à 14 ans et les 49 ans et plus

Mettre fin à la violence à l'égard des femmes

L'ONU a déclaré que la violence à l'égard des femmes est une pandémie mondiale. Une approche féministe intersectionnelle à la violence à l'égard des femmes reconnaît les manières par lesquelles l'extractivisme, l'injustice économique, la criminalisation, le changement climatique et d'autres facteurs causent et perpétuent de multiples formes de violence fondée sur le sexe, en plus d'en protéger les auteurs. Au Canada, la crise des femmes autochtones disparues ou assassinées est une illustration frappante de la nécessité d'adopter une approche intersectionnelle pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Reconnaisant cela, les États du G7 ont l'occasion de montrer l'exemple en investissant aux paliers national et international dans des solutions proportionnées à l'urgence et à l'ampleur de la pandémie. Voici nos recommandations :

1. Consacrer un pourcentage fixe du PIB des États du G7 à une réponse complète à la violence à l'égard des femmes, avec une croissance progressive au cours des quatre prochaines années.
2. Faire en sorte que le financement pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation continue de tout Plan d'action national pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles (EVAWG) soit proportionné à l'urgence et à l'ampleur de la pandémie.
3. Les mouvements féministes de la base, qui incluent des femmes autochtones et des femmes marginalisées, doivent concentrer leurs priorités sur les programmes de lutte contre la violence à l'égard des femmes. Le plan doit prévoir un financement durable et une imputabilité significative à l'égard des communautés, et s'appuyer sur la collecte et la dissémination publique de données désagrégées.
4. La position des États du G7 relative à l'aide étrangère, au commerce et aux investissements mondiaux ainsi qu'à l'annulation de la dette doit tenir compte des approches sensibles au genre, prônant l'autonomie corporelle et visant à « ne pas nuire ». L'aide étrangère de même que le commerce et les investissements mondiaux doivent encourager un investissement national continu dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes, y compris dans le Sud mondial.

Développer les mouvements féministes

Les leaders, organismes et mouvements féministes sont les principaux moteurs du changement pour l'habilitation des femmes et les droits des femmes et des filles. Ces organismes contestent des normes sociales, développent des coalitions, articulent des solutions de rechange positives, offrent des services, envisagent un monde plus équitable et innovent constamment. Ce sont les mouvements féministes qui tiennent les gouvernements responsables des engagements qu'ils prennent et qui font pression pour la mise en œuvre des programmes pour les droits humains. Pourtant, partout dans le monde, ces organismes sont sous-financés et dépendent souvent d'une main-d'œuvre bénévole. Il est essentiel de soutenir le leadership et les mouvements féministes dans les pays du G7 et partout dans le monde. Ceci inclut d'augmenter les fonds investis directement dans les organismes féministes et de développer de nouveaux mécanismes de déboursement pour que ces organismes prospèrent et ne soient pas étranglés par la bureaucratie.

1. **Développer une plus grande cohérence dans les politiques, en accord avec un programme féministe à l'échelle de toutes les discussions du G7.** Ceci inclut la mise en œuvre (et la reddition de comptes sur) les conventions et traités existants (incluant, sans s'y limiter, la CEDEF, la DNUDPA, la résolution du CSNU sur les femmes, la paix et la sécurité, et les ODD). De plus, les sociétés commerciales établies dans les pays du G7 devraient être tenues de respecter les mêmes normes (environnement, droits humains) mondialement qu'au palier national. La collecte, l'analyse et l'utilisation de données désagrégées (intersectionnelles) sont une exigence fondamentale pour des politiques et actions féministes améliorées.
2. **Fournir un financement audacieux, soutenu et important, pour l'organisation des femmes dans les pays du G7 et à l'échelle internationale.** Les organismes de femmes ont besoin de ressources pour se mobiliser, mener des recherches, innover, développer le leadership, articuler des solutions de rechange et tenir les gouvernements responsables. Ce financement devrait être contrôlé par des féministes elles-mêmes et être octroyé par le biais de nouveaux mécanismes qui ne nuisent pas à l'organisation féministe. Ces ressources devraient être flexibles et offrir un financement de base et à long terme. Nous exhortons les membres du G7 à faire le suivi de ces investissements,

à rendre des comptes et à attribuer au moins 5 % de leur aide internationale à des organismes dirigés par des femmes/de défense des droits des femmes.

3. **Reconnaître qu'un leadership féministe nécessite de faire en sorte qu'une diversité de femmes représentant les mouvements féministes et redevables à ceux-ci accèdent aux tribunes de leadership.** Par conséquent, nous exhortons le G7 à poursuivre la pratique de cette année et à financer un W7 féministe axé sur la participation de féministes du Sud mondial, comprenant des voies claires pour commenter et influencer l'ordre du jour du G7, les décisions ministérielles et les résultats. Le Conseil consultatif sur l'égalité des sexes est une initiative valable, mais il ne devrait pas exclure un processus dirigé par la société civile.
4. **Financer de robustes mécanismes de protection pour les personnes qui défendent les droits humains des femmes (PDDHF).** Ces mécanismes devraient être élaborés par les PDDHF elles-mêmes afin de répondre à leurs réalités et besoins.